

Balade Camille Claudel

AUBE - Nogent-sur-Seine



Vue sur le déversoir et l'île Olive (Olivier Douard)



Venez découvrir les paysages du Nogentais et de la Vallée de la Seine au cours d'une randonnée sur les parcours balisés aux normes de la Fédération Française de Randonnée et notamment une randonnée au départ de Nogent-sur-Seine où se situe le Musée Camille Claudel qui regroupe la plus grande collection au monde des œuvres de l'artiste. Cette randonnée passe également par Marnay-sur-Seine et par Pont-sur-Seine connu notamment grâce à Philippe de Champagne qui a peint l'église.

Infos pratiques

Pratique : Pédestre

Durée : 2 h

Longueur : 8.3 km

Dénivelé positif : 24 m

Difficulté : Facile

Type : Boucle

Accessibilité : A pied

Itinéraire

Départ : Place de l'église de Nogent-sur-Seine

Arrivée : Place de l'église de Nogent-sur-Seine

Face à l'église, prenez à gauche et remontez la Grande Rue Saint-Laurent.

Vous passez devant l'Hôtel de Valville (Mairie).

Remontez la Grande Rue Saint-Laurent, avec sur votre droite, la place Paul Dubois et sa fontaine.

Sur le trottoir d'en face, à gauche, vous remarquerez la Maison à Remonter le Temps (au n°20).

Après être passé à côté de nombreux commerces, vous arrivez en haut de la Grande Rue Saint-Laurent, au lieu dit « Place du Grand Puits », où se trouve une fontaine avec un chat.

Depuis la fontaine au chat, traversez la route pour prendre la ruelle du Tripot (à côté de la BNP), qui vous mène dans la rue Saint-Epoing. Sur la droite, vous trouverez le musée Camille Claudel.

Descendez la rue Saint-Epoing, vers la gauche, sur environ 100 mètres, en direction de la Maison de la Turquie.

Si vous regardez bien, vous devriez également voir, au n°4, rue Paul-Dubois à votre gauche, une petite niche située en hauteur avec la statue de Saint Roch.

Tournez à droite, prenez la rue Alfred Boucher, pour atteindre le portillon du parc de l'ancien Musée Paul Dubois-Alfred Boucher. Traversez le jardin ; sur votre droite le groupe scolaire Gustave Flaubert datant de la fin du XIXème siècle.

Sortez du parc par le portail donnant sur la rue du Gué de la Loge. Traversez le passage pour piétons et descendez la rue du Gué de la Loge, en direction de la Seine.

ATTENTION, le trottoir est très étroit ou quasi inexistant !

Sur votre gauche, vous apercevrez, dans la rue de la Pêcherie, les anciens remparts du château.

Prenez à droite, passez devant le bateau lavoir et longez la Seine sur un petit sentier frais et ombragé, en direction de Villiers aux Choux.

Vous passez sur le quai réservé aux bateaux de plaisance.

Suivez ce chemin jusqu'au Quai de Garlinville où se trouvait, jadis, une guinguette et des barques à louer à l'heure. Les pontons ont été refaits comme autrefois en 2009 et rappellent cette belle époque.

Vous passez à proximité du bâtiment du Cercle d'Aviron Nogentais, puis de la piscine municipale.

Continuez à droite sur la promenade de la pâture puis rue Clément Ader. Au croisement continuez tout droit sur l'Avenue des Droits de l'Homme. Au rond-point, prenez à gauche et suivez le chemin. Au prochain croisement, prenez à gauche jusqu'au bord de Seine. Arrivé au bord de Seine, prenez

à droite jusqu'à l'écluse de Bernières.

Traversez l'écluse puis prenez à gauche. Longez la Seine en direction de Nogent-sur-Seine jusqu'à l'écluse de Nogent-sur-Seine.

Continuez sur le chemin de halage jusqu'à l'ancienne route de Villenaux. Vous arrivez au Pavillon Henri IV.

Tournez à gauche jusqu'au pont Saint Edme. Traversez le pont puis rejoignez le trottoir d'en face et la place des martyrs pour la résistance (entre les 2 ponts).

Descendez les marches pour rejoindre la passerelle des moulins de Nogent-sur-Seine.

Après avoir passé cette passerelle, tournez à droite dans la rue de la Poterne au Sel, jusqu'à la Place de la Halle.

Remontez cette place, traversez la Grande Rue Saint-Laurent pour rejoindre votre point de départ sur la place de l'Église.

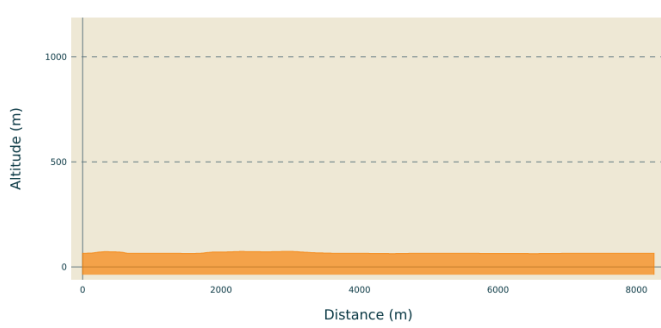


Sur votre chemin...



Toutes les infos pratiques

Profil altimétrique



Altitude min 63 m
Altitude max 74 m

Parking conseillé

Place de l'église